

Bureau Veritas Exploitation SAS

SAINT BRIEUC
15 rue des Clôtures
ZAC de la Beauchee
22000 SAINT-BRIEUC France
Téléphone : 02 96 75 09 90
Mail : frederic.barbe@bureauveritas.com

A l'attention de UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS

UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS
AVENUE DU DOYEN GABRIEL LE BRAS
22500 PAIMPOL

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

DE GAZ COMBUSTIBLES DE LA CHAUFFERIE



Intervention du 28/07/2020

Coordonnées du site :

Nom du site : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
Latitude : -3.0549
Longitude : 48.7816



Lieu d'intervention : PAIMPOL / LE BRAS
AVENUE DU DOYEN GABRIEL LE BRAS
22500 PAIMPOL

Numéro d'affaire : 8148761

Référence du rapport : 8148761/68.1.1.R

Rédigé le : 28/07/2020

Par : Frederic BARBE

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :







- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

| Pictogrammes |  |  |  |
|--|---|---|--|
| Critères |  |  |  |
| ✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés | ✓ | ✓ | ✗ |
| ✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés | ✓ | ✗ | ✗ ou ✓ |

Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : Mme BASTRERO (Responsable du centre).

Élément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE

 Fiche n° 1 : Identification : Aspect documentaire

Avis général : **Satisfaisant**.

GAZ COMBUSTIBLES

 Fiche n° 2 : Identification : Gaz combustibles

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les déficiences ou anomalies mentionnées dans le récapitulatif des « liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 2 : GAZ COMBUSTIBLES

N° interne : Gaz combustibles

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans le récapitulatif des « liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre

13.1- Etanchéité des réseaux de distribution

Remédier à la fuite sur le raccord union en aval de l'électrovanne en chaufferie.

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

FB/280720/093422/0

28/07/2020 **NOUVEAU**

13.1- Etanchéité des réseaux de distribution

Remédier à la fuite sur le raccord situé sous le compteur gaz en limite de propriété.

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

FB/280720/095245/0

28/07/2020 **NOUVEAU**

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

| | |
|--|-----------------------|
| | |
| | Localisation : |

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **Mme BASTRERO (Responsable du centre)**

 **Avis général : Satisfaisant.**

Registre de sécurité

| | | |
|------------|-----------------------------|--|
| Type : | Registre de sécurité | |
| Présenté : | Oui | |

Contrat de maintenance

| | | |
|------------|-------------------------------|--|
| Type : | Contrat de maintenance | |
| Présenté : | Non | |

Carnet de maintenance/d'entretien

| | | | |
|--------------------|-----------------------------|--------------|-----------------------------|
| Type : | entretien chaudières | établi par : | société ENGIE AXIMA |
| Date du document : | 16/06/2020 | Référence : | livret de chaufferie |
| Présenté : | Oui | | |

Autres documents communiqués par l'exploitant

| |
|-----------------------|
| Présenté : Non |
|-----------------------|

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

| | |
|------------------------|-------------------------------------|
| 4 Registre de sécurité | 5 Contrat de maintenance |
| | 6 Carnet de maintenance/d'entretien |

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

Localisation :

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **Mme BASTRERO (Responsable du centre)**

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans le récapitulatif des « liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

13.1 - Etanchéité des réseaux de distribution:

Code OBS : **FB/280720/093422/0**

Remédier à la fuite sur le raccord union en aval de l'électrovanne en chaufferie.

Code OBS : **FB/280720/095245/0**

Remédier à la fuite sur le raccord situé sous le compteur gaz en limite de propriété.

Description sommaire de l'établissement

Généralités

| | | | |
|-----------------------------|---|---------------------------------|-----------------------------|
| Texte de référence : | Code de la Construction et de l'Habitation | Année de 1ère mise en service : | Non indiquée |
| Nature de l'établissement : | Etablissement Recevant du Public | Origine du classement : | Registre de sécurité |
| Type : | W | Catégorie : | 5 |

Informations

| Sujet | Description |
|------------|--|
| Chaufferie | Chaudière 1 : Ideal standart AXENC42S-42Kw / chaudière 2: VIESMANN Vitocrossal 300-49KW |

Alimentation / stockage

Alimentation

| Type de gaz | Emplacement du poste de détente / Comptage | Pression générale de distribution |
|--------------------|--|-----------------------------------|
| Gaz naturel | Coffret en limite de propriété | 300 mbar |

Bâtiments / Points de pénétration

| Bâtiment(s) desservi(s) | Point(s) de pénétration |
|--------------------------------------|-------------------------|
| Centre des finances publiques | Chaufferie |

Réseaux

Réseaux extérieursCanalisations : **Enterrées****Organes de coupures - autres accessoires**

| Implantation | Type d'organe de coupure | Autres accessoires |
|-----------------------------|---|---|
| Façade chaufferie | Vanne 1/4 de tour sous coffret bris de glace | |
| Coffret distributeur | Vanne 1/4 de tour | Compteur et détendeur principal 300 mbar |

Réseaux intérieursCanalisations : **Apparentes****Local d'utilisation**

| | | | |
|--|--|--------------------------------|---|
| Nom du local : | Chaufferie | Appareil(s) desservi(s) - Nb : | 2 |
| Type de l'organe de coupure du local : | Vanne 1/4 de tour | Accessoires : | Vannes de commande appareil, filtres gaz, bouteille tampon électrovanne et manomètre |
| Asservissement : | Arrêt d'urgence et électrovanne | | |
| Type(s) d'appareils : | Chaudière | | |
| Ventilation du local : amenée d'air : | naturelle | Type d'amenée d'air : | Par conduit débouchant en partie basse |
| Ventilation du local : évacuation : | naturelle | Type évacuation : | Par conduit vertical |
| Évacuation des produits de combustion - Type : | Par conduits de fumée | | |

Mesures et essais

| | | | |
|--------------------|--|--------------------|--|
| Méthode utilisée : | Essai d'étanchéité par maintien en pression du réseau enterré et chaufferie et recherche de fuites sur les raccords mécaniques et accessoires visibles et accessibles | Matériel utilisé : | Manomètre et détecteur électronique portatif de fuite |
|--------------------|--|--------------------|--|

Etanchéité des réseaux de distribution

| Localisation de l'essai | Pression d'essai (mbar) | Durée de l'essai (min) | Pression en fin d'essai (mbar) |
|-------------------------------------|-------------------------|------------------------|--------------------------------|
| Réseau enterré et chaufferie | 310 | 15 | 290 |

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

| | |
|---|---|
| 2 Alimentation et stockage | 13 Mesures et essais |
| 2.1 Etat général | 13.1 Etanchéité des réseaux de distribution |
| 2.2 Organe de coupure de branchement | |
| 2.3 Affichage | |
| 2.4 Compteur | |
| 5 Réseaux extérieurs aux bâtiments | |
| 5.1 Organes extérieurs de coupure de bâtiment | |
| 5.2 Canalisations | |
| 5.3 Autres accessoires | |
| 7 Réseaux intérieurs aux locaux d'utilisation | |
| 7.1 Organe de coupure du local | |
| 7.2 Canalisations intérieures au local | |
| 7.3 Raccordement des appareils | |
| 7.4 Appareils desservis | |
| 7.5 Evacuation des produits de combustion des appareils raccordés | |
| 7.6 Ventilation du local | |
| 7.7 Autres accessoires | |

«Référentiel» v6 - GZ